DEPARTEMENT
DE LA CHARENTE

COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION DU GRAND ANGOULEME

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU BUREAU COMMUNAUTAIRE
SEANCE DU 26 JANVIER 2010

Délibération n° 2010.01. 12.B

Contrat Local Initiatives Climat : demandes de subvention CRDD / FREE - programme 2010 de sensibilisation / communication

LE VINGT SIX JANVIER DEUX MILLE DIX à 17h30, les membres du bureau communautaire se sont réunis à la Mairie de Saint-Yrieix sur Charente - 16710 SAINT YRIEIX SUR CHARENTE suivant la convocation qui leur a été adressée par Monsieur le Président.

Date d'envoi de la convocation : **20 janvier 2010**

Secrétaire de séance : Jean-Pierre GRAND

Membres présents :

Philippe LAVAUD, Denis DOLIMONT, Jean-Claude BEAUCHAUD, François NEBOUT, Michel BRONCY, Fabienne GODICHAUD, Didier LOUIS, Jean-Claude BESSE, Jean-François DAURE, Brigitte BAPTISTE, André BONICHON, Bernard CONTAMINE, Guy ETIENNE, Jean-Pierre GRAND

Ont donné pouvoir :

Excusé(s) représenté(s) :

Excusé(s) :

Michel GERMANEAU

DELIBERATION
N° 2010.01. 12.B

ENVIRONNEMENT / ECO-CONSEIL	Rapporteur : **Monsieur DOLIMONT**

CONTRAT LOCAL INITIATIVES CLIMAT : DEMANDES DE SUBVENTION CRDD / FREE - PROGRAMME 2010 DE SENSIBILISATION / COMMUNICATION

Dans le cadre du Contrat Local Initiatives Climat, la communauté d'agglomération du Grand Angoulême met en œuvre des opérations de communication, de sensibilisation et de formation à l'attention des acteurs socio économiques du territoire et du grand public.

Il est proposé pour l'année 2010 de regrouper l'ensemble des manifestations sous la dénomination « journées climat » dans le cadre du Contrat régional de développement durable (CRDD) et de mobiliser le Fonds régional pour l'excellence environnementale (FREE) pour des interventions de professionnels.

Le programme prévisionnel de ces « journées climat » se détaille comme suit :

- cycle de conférences, visites et démonstrations sur l'éco construction à destination du grand public. En partenariat avec Maisons paysannes.
- manifestations grand public organisées sur le territoire par le Grand Angoulême et/ou par différents partenaires associatifs.
- ateliers organisés dans le cadre du Plan de Déplacement Urbain (PDU) à destination des groupes socio-économiques du territoire communautaire.
- journées techniques à destination des professionnels. En partenariat avec Pays Sud Charente.

Le programme inclut un plan de communication de ces actions (plaquettes, insertion presse, spots radios, affiches…).

Le projet de financement propose une intervention à 50 % des partenaires (CRDD et FREE), il se présente comme suit :

PLAN DE FINANCEMENT DE L'OPERATION				
Dépenses	**HT**	**TTC**	**Recettes**	
Programme ARQUADE	3 500 €	3 500 €	Région (CRDD)	20 466 €
Journées techniques professionnelles	1 254 €	1 500 €	GrandAngoulême	22 467 €
Manifestations grand public	11 705 €	14 000 €	FREE (ADEME)	2 000 €
Concertation PDU	15 830 €	18 933 €		
Communication	5 852 €	7 000 €		
Total Fonctionnement	**38 141 €**	**44 933 €**	**Total Fonctionnement**	**44 933 €**

Considérant que le contrat régional de développement durable (CRDD) dispose d'une ligne budgétaire pour ce type de manifestations,

Considérant qu'un certain nombre de ces actions peuvent bénéficier de financements dans le cadre du Fonds régional pour l'excellence environnementale (FREE),

Vu l'avis favorable de la commission environnement du 3 novembre 2009,

Je vous propose :

D'ADOPTER le plan de financement des opérations de sensibilisation du Contrat Local Initiatives Climat pour l'année 2010,

DE SOUMETTRE ce projet au prochain CLEP dans le cadre de la demande de financement du Contrat régional de développement durable,

D'AUTORISER Monsieur le Président à solliciter, dans le cadre du Contrat Local Initiatives Climat, les subventions auprès de la région Poitou-Charentes à travers le contrat régional de développement durable et le Fonds régional pour l'excellence Environnementale,

D'AUTORISER le Président à signer tout document relatif à ces demandes de subventions.

APRES EN AVOIR DELIBERE,
LE BUREAU COMMUNAUTAIRE,
A L'UNANIMITE,
ADOPTE LA DELIBERATION PROPOSEE.

Certifié exécutoire :	
<u>Reçu à la Préfecture de la Charente le</u> : **02 février 2010**	**<u>Affiché le</u> :** **02 février 2010**